



---

UN DOCUMENT DE FONDATION HURRITE

Author(s): André PARROT and Jean NOUGAYROL

Source: *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, 1948, Vol. 42, No. 1/2 (1948), pp. 1-20

Published by: Presses Universitaires de France

Stable URL: <https://www.jstor.org/stable/23294203>

---

JSTOR is a not-for-profit service that helps scholars, researchers, and students discover, use, and build upon a wide range of content in a trusted digital archive. We use information technology and tools to increase productivity and facilitate new forms of scholarship. For more information about JSTOR, please contact [support@jstor.org](mailto:support@jstor.org).

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of the Terms & Conditions of Use, available at <https://about.jstor.org/terms>



Presses Universitaires de France is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*

JSTOR

# REVUE D'ASSYRIOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

G. CONTENAU

CONSERVATEUR EN CHEF HONORAIRE  
DES MUSÉES DE FRANCE

E. DHORME

MEMBRE DE L'INSTITUT  
PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE

---

---

XLII<sup>e</sup> Volume

Nos 1-2

1948

---

---

## UN DOCUMENT DE FONDATION HURRITE

PAR ANDRÉ PARROT ET JEAN NOUGAYROL

---

### I. — LE DÉPÔT DE FONDATION AO 19937-19938

Au début de l'année 1948 le Musée du Louvre, grâce à la générosité de la Société des Amis du Louvre a pu acquérir sur le marché des antiquités un lion de cuivre<sup>1</sup> et une tablette de pierre inscrite qui constituaient un précieux et important dépôt de fondation.

L'animal coulé dans le métal, est représenté l'avant-train projeté en avant, les deux pattes posées à plat sur une petite tablette de cuivre<sup>2</sup>. Sa gueule ouverte est prête à broyer sous des crocs impitoyables quiconque oserait avancer la main pour se saisir de l'objet. Rien de plus frémissant que cette tête de fauve aux oreilles légèrement saillantes et à la crinière stylisée. Sur l'arête dorsale, une petite touffe de poil a la forme d'une étoile. Le reste du corps se termine en pointe et évoque les figurines de fondation, placées verticalement aux angles des constructions et dont la base est de même appointée.

Le lion que nous étudions fut disposé sans doute de la même façon mais on y avait cependant ajouté une tablette de pierre blanche. Celle-ci se trouvait partiellement couverte par la feuille de métal et protégée du même coup et très directement par l'animal rugissant<sup>3</sup>.

Il est de règle que les dépôts où apparaissent des figurines de métal comptent

1. Longueur de la figurine : 122 mm.

2. L. : 85 mm. ; l. : 56 mm.

3. La plaquette de métal a laissé son empreinte sur la tablette de pierre.

toujours une tablette de pierre inscrite, alors même que la figurine a déjà été gravée d'un texte identique. Mon collègue Jean NOUGAYROL donne ci-après une traduction et un commentaire du texte gravé sur la pierre et qui correspond sans doute aucun à celui qui est apparu sous l'oxydation de la plaque de cuivre. Les deux objets sont donc contemporains et cette constatation est d'importance, car au seul examen de la figurine, nous n'aurions jamais pensé devoir lui attribuer une antiquité aussi haute que le milieu du III<sup>e</sup> millénaire<sup>1</sup>.

Le réalisme et le frémissement du fauve nous inclinaient en effet à dater cette pièce de l'époque de Larsa. Nous songions par exemple aux bouquetins du Louvre<sup>2</sup>, au chien de Sumu-ilu<sup>3</sup>, auxquels nous l'estimions devoir s'apparenter beaucoup plus qu'aux animaux placides de l'époque d'Ur III ou signés de Gudéa<sup>4</sup>. Puisque le critère épigraphique semble ici dirimant, il faut donc reporter à la fin de la période présargonique ce groupe si expressif et d'une technique sans défaut. Avec lui nous rencontrons un type de dépôt de fondation jusqu'à ce jour unique : celui où l'animal est un lion qui protège et défend en même temps deux tablettes inscrites, étroitement solidaires, cependant que la pointe par laquelle son corps s'achève, rappelle les « clous » des figurines humaines ou animales des fondations de Lagash ou d'Ur.

Ce dépôt est foncièrement mésopotamien mais l'inscription permet de lui attribuer une origine géographique plus restreinte, très vraisemblablement dans le secteur septentrional, entre Haut-Tigre et Khabur, là où se fit plus spécialement sentir l'influence hurrite.

Le monument acquis par le Louvre n'était pas unique. Nous avons pu voir précédemment chez un antiquaire parisien une figurine identique<sup>5</sup>, mais sans la tablette de pierre. Une fois encore, il convient de déplorer le travail des clandestins puisque tout renseignement sur le site exact et l'emplacement des objets fait défaut. La valeur artistique n'en est sans doute pas éliminée — et en ce cas elle est considérable — mais l'intérêt archéologique et historique s'en trouve sérieusement amoindri. A moins que l'on n'obtienne un jour des indications telles que nous puissions reporter les documents dans leur cadre précis et que soient identifiés la ville et l'édifice auxquels ils appartenaient.

1. On aurait pu admettre par exemple un réemploi d'une tablette de pierre sensiblement plus ancienne, par un constructeur qui y aurait ajouté sa figurine de métal. Les deux textes se correspondant, cette hypothèse ne peut plus être retenue, car il apparaît difficile d'admettre que le texte sur métal aurait été recopié, longtemps après, avec une graphie archaïque.

2. René DUSSAUD, *Ex-voto au dieu Amourrou pour la vie d'Hammourabi*, dans *Monuments Piot*, XXXIII, (1933), pl. II.

3. G. CROS, *Nouvelles fouilles de Tello*, pl. V.

4. Notre *Tello*, p. 44.

5. Ce document est entré depuis dans une collection américaine.

II. — LA TABLETTE DE FONDATION AO 19938<sup>1</sup>

Taillée dans un calcaire crème de grain très fin mais sans la transparence de l'albâtre, et très soigneusement polie sur toute sa surface, la tablette AO 19938 mesure environ 10 cm. de haut sur 9 cm. de large. Son épaisseur atteint à peu près 3 cm. au centre. Ses arêtes et ses angles sont fortement arrondis. Elle porte 25 lignes de texte, séparées le plus souvent par un trait horizontal profondément gravé.

Dans un document de ce genre, l'examen de l'écriture revêt une grande importance : c'est notre meilleur moyen de dater l'inscription et, partant, d'en préciser la lecture. Cet examen terminé, il me paraît incontestable que AO 19938 remonte au moins *au début de la dynastie d'Agadé*, soit, d'après la chronologie généralement admise aujourd'hui, au xxiv<sup>e</sup> ou xxiii<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

J'appuie cette datation sur la forme des caractères en général, et, plus particulièrement, sur celle des signes *RI* (l. 1) à troisième vertical très court ; *TUM* (l. 6) encore très proche du pictogramme, et *NI* (ll. 11 et 21) qui est caractéristique des inscriptions de Lugalzagesi, contemporain des débuts de Sargon.

Il y a lieu de noter aussi que les variantes de détail sont nombreuses dans le tracé d'un même caractère. Cf. par exemple : le nombre des horizontaux dans *É* (ll. 6, 22 ; 8, 12 ; 16), dans *ÁŠ* (ll. 6, 12, 22 ; 13, 14 ; 9), dans *DA* (ll. 2, 9, 12, 13 ; 14) et dans *KI* (ll. 3 ; 18), celui des horizontaux et des petits obliques dans *LI* (ll. 4 ; 7, 12 ; 22-8 ; 12) celui des verticaux dans *IN* (ll. 10, 17, 23, 25 ; 14) ou dans *GA* (ll. 9 ; 13, 19 (?)). Ce flottement est d'autant plus remarquable que nous avons affaire à une inscription, non à une tablette courante, c'est-à-dire à ce que nous tiendrions d'ordinaire pour un exemplaire d'écriture d'apparat. En même temps que ces incertitudes, nous relevons quelques véritables méprises : les éléments du signe *KĒŠ* sont défigurés et anormalement éloignés l'un de l'autre, le clou vertical du premier *ME* (l. 11) est tracé la tête en bas, l'aspect général de *BI* (cp. ll. 11 et 22) ou celui de *AL* (cp. ll. 8, 12 et l. 22) ne paraissent pas toujours bien compris. Sans doute, dans ces deux derniers cas, le graveur appréhendait manifestement un manque de place et il voulait certainement faire tenir chaque mot dans une seule ligne, mais il « calculait » mal. Nous en avons une autre preuve dans la répartition des 25 lignes — soit : des 25 mots — prévues pour la tablette : elles débordent *recto* et *verso* pour se terminer malaisément sur la tranche gauche. Enfin, l'outil a parfois glissé dans ses mains inexpertes. C'est

1. Cet article reproduit une communication faite à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 19 mars 1948. En plus des abréviations courantes, les sigles : SPEISER, GELB, et PURVES, y représentent, respectivement : SPEISER (E.) « *Introduction to Hurrian* » (= *AASOR*, 20 (1941)), GELB (I. J.) « *Hurrians and Subarians* » (= *SAOC*, 22 (1944)), PURVES (P. M.) « *Nuzi proper names* » (= *OIP*, 57 (1943)), pp. 182 ss.



FIG. 1. — AO 19937-19938

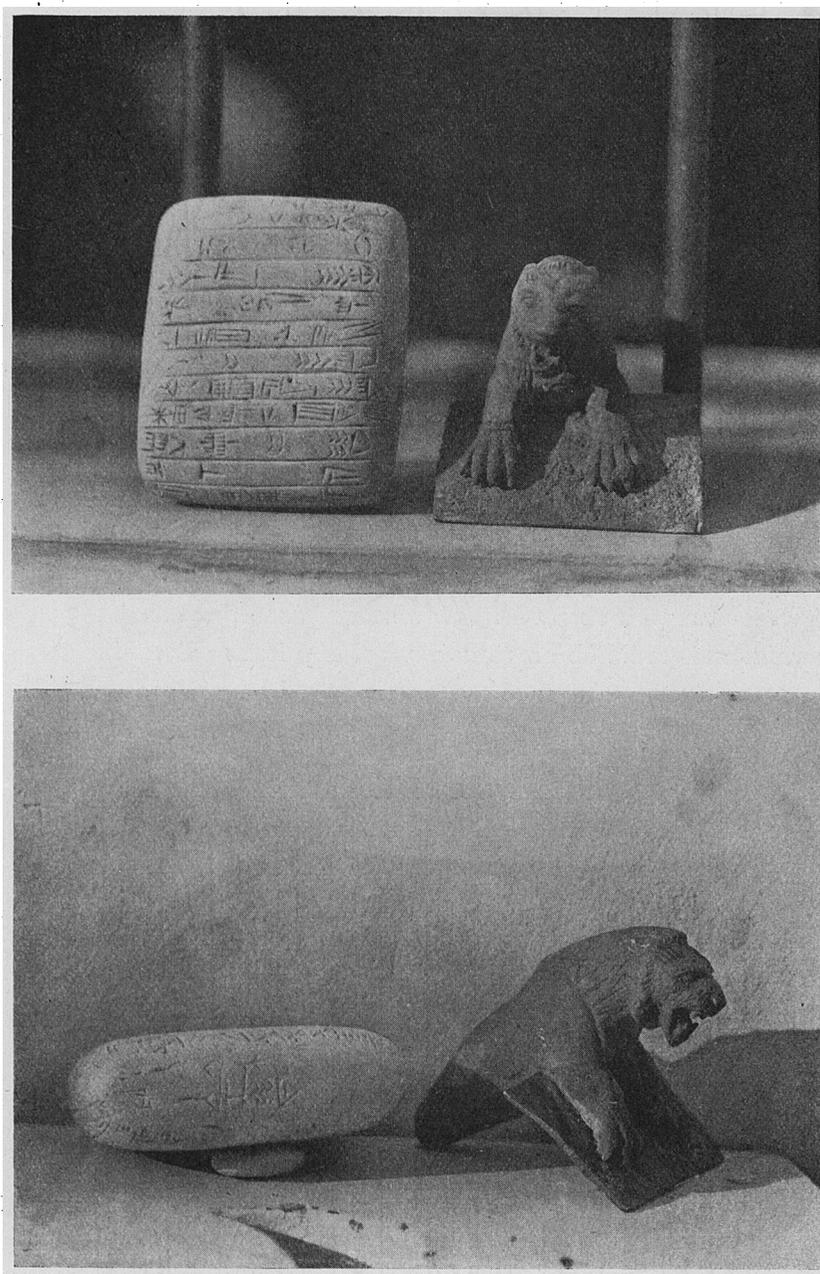


FIG. 2-3. — AO 19937-19938

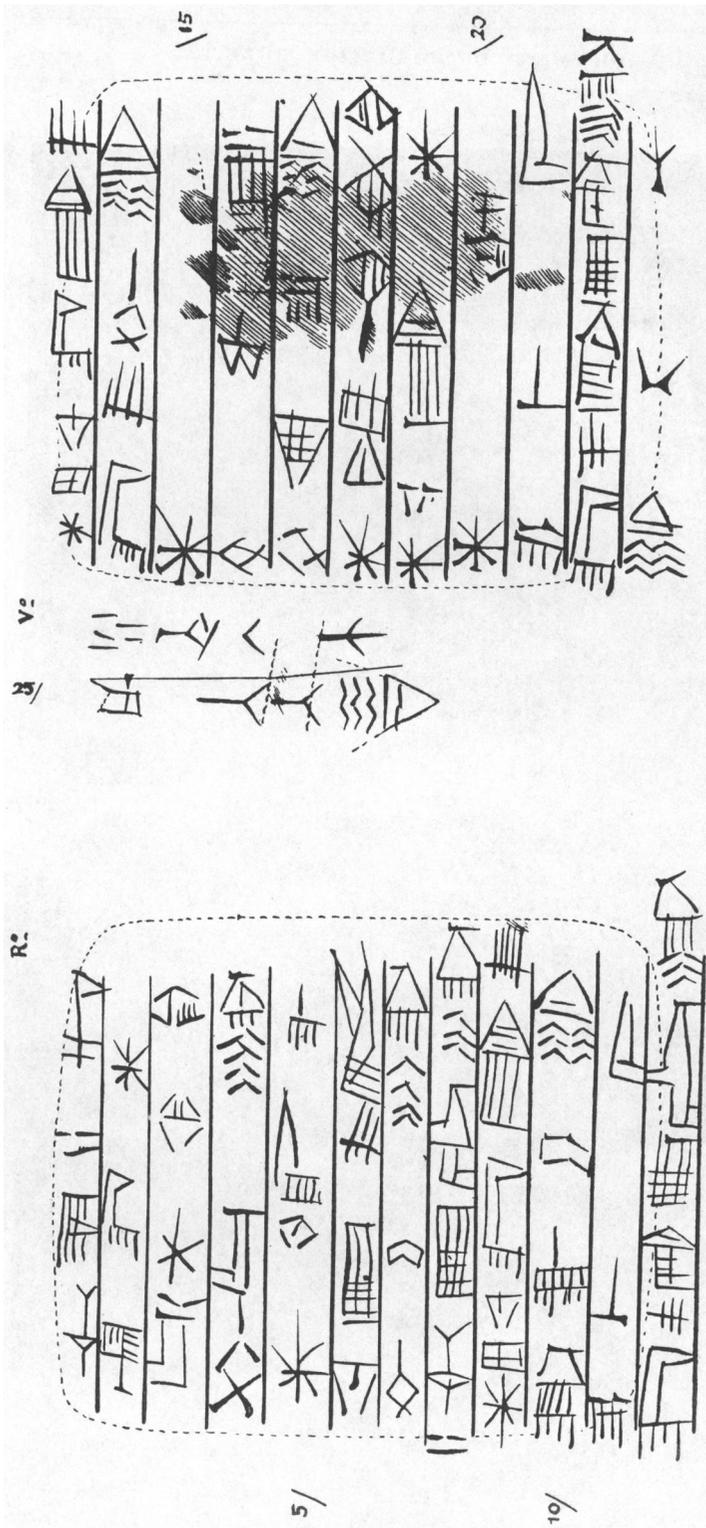


FIG. 4. — AO 19938

ainsi que deux traits de séparation du revers, indûment prolongés, sont venus zébrer le « rejet » de la tranche.

Si ce graveur fut maladroit, nous ne saurions lui reprocher d'avoir manqué d'attention ou de scrupule. Les caractères qu'il a tracés sont généralement bien reconnaissables. Il a pu être gêné par un signe rare comme *KĚŠ*, il a mal utilisé l'espace dont il disposait, il n'a sûrement pas inventé les variantes nombreuses que nous avons relevées. Là, sans aucun doute, il suivait son modèle. De ce modèle d'argile, la tablette de pierre nous permet de fixer au moins deux caractéristiques : *a*) ses caractères étaient dessinés tantôt en traits continus, tantôt en « clous », *b*) ils visaient à rendre l'aspect général d'un signe plutôt que sa composition exacte et leurs éléments n'étaient pas décomptés,

A ce double point de vue, le modèle dont a dû se servir le graveur de AO 19938 nous apparaît comme fort archaïque. Beaucoup trop même, pourrait-on dire, et, pour ne point remonter au delà d'une date par ailleurs acceptable, il faut admettre, je crois, que ce « modèle » n'était pas primitivement destiné à être reproduit tel quel sur pierre, que son auteur, en avait rapidement tracé les signes, comme s'il s'agissait d'un écrit courant, sans plus se soucier de leur exactitude précise que de leur élégance. Après avoir étudié AO 19938 dans son ensemble j'imaginerais volontiers que nous tenons là un des premiers témoignages qui aient jamais existé de l'application du syllabaire cunéiforme à la langue hurrite et je suppose que, dans ces conditions, ce document a pu être dicté par un Hurrite à un scribe accadien qui le couchait par écrit au fur et à mesure, puis transcrit sur pierre, à nouveau par un Hurrite. Cette hypothèse, mieux que toute autre, me paraît rendre compte de plusieurs particularités qui vont se dégager de notre examen. On pourrait cependant considérer ce texte comme de confection exclusivement hurrite : les flottements de l'écriture seraient alors attribués, non plus à un modèle accadien cursif, mais, par exemple, au fait que les Hurrites ayant adopté l'écriture « babylonienne » quand elle n'était pas encore strictement codifiée dans ses détails, n'ont pas su, par eux-mêmes, parvenir à un type « standard » pour chaque caractère.

L'avenir tranchera sans doute cette question. Quoi qu'il en soit, je le répète, l'identification des signes de AO 19938 soulève peu de difficultés. Je ferai seulement quelques réserves — très légères — sur le premier signe de la ligne 10, que j'ai lu *ŠA*, et sur l'avant-dernier de la ligne 22, qui paraît être une variante maladroite de *AL* mais qui pourrait aussi être interprété comme un *TA*. J'ai des doutes plus graves sur le premier signe de la ligne 25 : un trait léger, que je tiens pour accidentel à cause de sa légèreté même, n'y doit-il pas compter pour un troisième vertical, et ne faut-il pas, en conséquence, y lire, par exemple, au lieu de *ŠÉ*, *MÁ* ? Toute l'écriture de la tranche est « lâchée » : le graveur n'était pas à son aise.

## TRANSCRIPTION SYLLABIQUE

- Ti-iš-a-ri  
 en-da-an  
 Ur.kēš<sup>k1</sup>  
 pu-ur-li  
 5) <sup>d</sup>PIRI.GAL  
 pá-<sup>ʿ</sup>a-á<sup>(v)</sup>s-tum  
 pu-ru-li  
 a-di-<sup>ʿ</sup>a-al-li  
<sup>d</sup>Lu-ba-da-ga-á<sup>(v)</sup>s  
 10) ša-ak-ru-in  
 e-me-ni  
 tá-á<sup>(v)</sup>pi-<sup>ʿ</sup>a-al-li  
<sup>d</sup>Lu-ba-da-ga-á<sup>(v)</sup>s  
 tá-á<sup>(v)</sup>pu-in  
 15) AN  
 ha-wə-<sup>ʿ</sup>a-a  
 ha-š<sup>v</sup>u<sub>x</sub>-e-in  
<sup>d</sup>NIN Na.gàr<sup>k1</sup>  
<sup>d</sup>UTU-ga-an  
 20) <sup>d</sup>IŠKUR  
 e-me-ni  
 tá-á<sup>v</sup>pi-<sup>ʿ</sup>a-al-li  
 in-u-be  
 i-na-u-be  
 25) <sup>(v)</sup>šé (?)-di-in

L'examen de la *graphie* complète et confirme celui de l'écriture. On voit, en effet, que si ce document est lu de la même façon qu'un texte sémitique d'Agadé il donne une transcription satisfaisante. Encore faut-il préciser quelques points délicats :

1° *La lecture du signe É*. — ALBRIGHT (*BASOR*, n° 77, 22, n. 13) a très justement fait remarquer que notre transcription habituelle par *é* n'était pas défendable. Le scribe agadéen utilise phonétiquement le signe *É* dans les mots : *na-É-s<sup>(v)</sup>i* (BM 114703, II, 1 ; MDP, VI, pl. I, n° 2) et *na-É-á<sup>(v)</sup>s* (AO 4419, 8 ss. ; BM 121205, 27 s.), *la-É-mu* (AO 4419, 13), *É-ru-uš* (BM 121205, 4 et 15), etc. Dans ces différents cas, comme dans la graphie de *re-É(-a)-um*, qui se maintiendra traditionnellement plus longtemps,

le signe  $\acute{E}$  représente sans doute un  $\text{V}$  radical, vocalisé (théoriquement) :  $a$ . Nous lui avons attribué la valeur 'a dans la transcription qui précède.

2° *La distinction entre sourdes et sonores.* — D'après les documents hurrites où les sourdes sont distinguées des sonores dans l'écriture (syllabaire babylonien, cunéiformes alphabétiques), SPEISER et PURVES<sup>1</sup> ont attiré l'attention sur un « patron » consonantique hurrite, c'est-à-dire sur certaines alternances régulières « phonétiques, non phonémiques », sensibles à l'oreille mais indifférentes au sens. PURVES paraît avoir démontré<sup>2</sup> qu'un auditeur étranger, un « Babylonien », pouvait seul être tenté de noter ces pures nuances de son. On sait, d'autre part, qu'en principe le syllabaire agadéen ne distingue pas les sourdes des sonores. Faut-il en conclure que dans la transcription de AO 19938 nous devons aussi les confondre ? Je ne le pense pas. Il est un point, au moins, sur lequel l'auteur de cette tablette a visiblement maintenu avec soin cette distinction, c'est dans la transcription de la spirante vélaire : usant du signe  $\acute{h}a$  à l'initiale il réserve, conformément au « patron » postérieur, le signe 'a, que nous venons de dégager, à l'intervocalique, tout de même que, dans les cunéiformes alphabétiques, le scribe de Ras Schamra, un millénaire plus tard, choisira  $\acute{h}$  pour la première position et  $\acute{g}$  pour la seconde.

Dans le reste du texte c'est le caractère ensuite « spécialisé » dans la sonore qui représente à la fois, selon sa position, la sonore ou la sourde. Cf. par exemple :  $BA$ , pour  $ba$  et  $pá$ ,  $DA$ , pour  $da$  et  $tá$ . Si l'usage de  $TI$  pour  $di$  ou  $ti$  semble faire exception c'est parce qu'il n'y a pas de signe  $DI$  disponible, le signe  $DI$  « classique » n'étant sans doute usité que pour sa valeur  $sá$  (sauf après un signe en  $D$ , soit : dans un redoublement)<sup>3</sup>. Nous trouvons aussi  $BI$  pour  $pi$ ,  $PI$  étant réservé à  $wə$ , et  $BU$  pour  $pu$ . Nous pouvons admettre que  $BI$  et  $BU$  rendaient également les sonores, tandis que  $BE$  exprimait en général  $be$  ou  $pé$ . Tous ces emplois sont dans la ligne du syllabaire agadéen, alors que l'utilisation inverse de la « lettre » sourde pour la sonore, quand le matériel graphique l'autorise, y fait plutôt scandale<sup>4</sup>. Il semble même que quelques scribes au moins, dès cette époque, aient esquissé, en domaine purement accadien, une « notation de position » assez proche du « patron » hurrite (cf. par exemple : S. SMITH, *JRAS*,

1. Cf. en particulier : PURVES, 184.

2. Cf. *AJSL*, 57, 172 ss. ; 58, 378 ss.

3. Cf. dans les textes sémitiques d'Agadé les graphies constantes :  $a-dt$  ;  $i-dt-in$  ;  $li-di-in$  ;  $i-dt-nu$  ;  $I-dt-AX$ , etc.

4. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer l'emploi dans ce syllabaire des valeurs ci-dessus mentionnées, ou encore de  $GA$  pour  $ká$  ( $Sar-ká-lí-sarri^{r1}$ ,  $Bi-in-ká-lí-šarri^{r1}$ , et dans des « copies » d'inscriptions agadéennes faites un peu plus tard :  $uš-ba-la-ká-á$ ,  $ká-ra-ší-im$ ,  $i-š a_{10}-ká-nu$ ,  $ká-la$ ,  $ká-lí-š a_{10}-ma$ ,  $u-ká-al$ ) et de  $GAL$  pour  $kál$  ( $u-kál-lim$ ,  $u-kál-la-mu$ ),  $GE$  pour  $ké$  s'expliquant plutôt par la nuance vocalique, que  $KI$  ne préciserait pas (Cf. dans un original agadéen :  $ké-ni-iš$ , qui reparait assez souvent dans les « copies », ainsi que  $u-ké-il$  et  $id-ké-e$ ), à :  $TU$  pour  $dú$ , qui est fort rare (originaux :  $li-im-dú-ud$  ; copies :  $iš-dú-ud$ ,  $dú-un-ni$ ) et  $PI$  pour  $bi$ , vraiment « scandaleux » (dans les « copies » seulement :  $i-qa-bi-ù$ ).

1932, 299)<sup>1</sup>. Nous avons donc pu, dans la transcription qui précède, sans trahir l'esprit du syllabaire agadéen, épouser avec rigueur le « patron », tel qu'il se manifesterait plus tard.

3° *La distinction entre les sifflantes*. — La question délicate de la graphie des sifflantes dans les textes agadéens a été soumise à des examens renouvelés<sup>2</sup>. Si les interprétations proposées divergent sensiblement, c'est sans doute parce que le problème qui se posait aux scribes sémitiques eux-mêmes : rendre *quatre* sons par *trois* séries de signes, n'a pas été de leur part, avant la codification définitive qui interviendra plus tard, l'objet d'une solution unique, valable en tous temps et en tous lieux<sup>3</sup>.

Nous relevons dans AO 19938 six caractères impliquant des sifflantes : ŠA, SU et SE/I ; KĒŠ, ÁŠ et IŠ.

KĒŠ ne paraît pas faire de difficulté : signe sumérien toujours demeuré hors du syllabaire accadien, sa lecture (savante) était vraisemblablement *kěš* et le scribe de AO 19938, qui l'employait sans doute, comme GĀR (l. 18), dans un « pseudo-idéogramme », lui attribuait probablement sa prononciation sumérienne.

Pour les autres caractères, il n'est sans doute pas nécessaire d'examiner à fond la question. Il suffit de remarquer que, suivant la règle dégagée par THUREAU-DANGIN (RA, 30, 93 s.), les scribes agadéens, en général, rendaient par S ce qui correspondait dans leur langue tantôt à la chuintante, tantôt à la sifflante palatale arabes, et par Š, au moins à l'origine, une articulation correspondant à l'arabe š<sup>4</sup>. Le scribe de AO 19938, vraisemblablement parce que le *š* hurrite se situait entre *š* et *t* (SPEISER, 31) ne semble pas avoir tenu compte de ces nuances, pas plus d'ailleurs, que, pour des inscriptions proprement accadiennes, ceux de l'obélisque de Manistusu ou de la « tablette de Samarra » (cf. THUREAU-DANGIN, *ibid.*, 93, n. 2). Nous avons ainsi été amené à traduire SU, SE et ÁŠ par <sup>(s)</sup>su, <sup>(s)</sup>šé, et <sup>(s)</sup>ás<sup>5</sup> dans la transcription précédente, laissant à ŠA et IŠ leurs équivalences habituelles, et à fondre l'élément consonantique de ces différents signes sous le *š* hurrite (sans acception de « voix »), dans la transcription grammaticale que nous proposons maintenant :

1. Dans tous les textes d'Agadé, ou leurs « copies » on ne manque pas d'être frappé par la prédominance de DA pour tá à l'initiale, cf. par exemple : tá-ad-di-in, tá-na-da-nu tá-na-ša-ar, tá-mu-ur, etc.

2. Cf. en particulier les notes de THUREAU-DANGIN (« Syllabaire accadien », p. III ; RA, 23, 28 s. ; RA, 30, 93 ss., et, pour la chuintante hurrite : RA, 37, 98 ss.).

3. Avec S. SMITH, JRAS, 1932, 299.

4. GELB, 30, n. 55, promet de démontrer que l'agadéen prononce toujours *š* pour S (cf. déjà AJSL, 53, 30, n. 55) mais GOERZE (JNES, 5, 165, n. 3) maintient que ce point de vue est indéfendable.

5. Pour ÁŠ, cela vaut mieux sans aucun doute que d'invoquer *ici seulement* l'influence d'un syllabaire paléo-assyrien, caractérisé d'autre part, en particulier (cf. GELB, OIP, 27, 41, n. 7) par l'exclusion de SU, de U, et de toute graphie consonantique redoublée. Une influence directe de la tradition sumérienne semble aussi écartée par le fait que ÁŠ n'apparaît pas ici dans des idéogrammes ou pseudo-idéogrammes.

## TRANSCRIPTION GRAMMATICALE ET TRADUCTION

Tiš - ari enda.n Urkeš	Tisari, roi d'Urkeš
purli PIRIGAL	(le) temple de PIRIGAL
pa' . aštu . m	a bâti.
purli adi . ' . alli	Que le temple de cette (divinité)
Lubadaga . š	par Lubadaga
šakru . in	soit protégé !
e . me . ni tašpi . ' . alli	qui (le) détruirait
Lubadaga . š	par Lubadaga
tašpu . in	soit détruit !
AN	qu'AN
hawə' . a	sa prière
haš . we . in	n'écoute pas !
NIN Nagar Šimiga.n IŠKUR	Que NIN Nagar, Šimiga (et) ISKUR,
e . me . ni tašpi . ' . alli	qui (le) détruirait,
inobe inobe	dix-mille (fois) dix mille (fois)
še . d . in	maudissent !

## NOTES D'INTERPRÉTATION

1) La lecture *tal* du signe *RI* ne paraissant pas attestée à l'époque d'Agadé, je lis : *Tišari*, et non \**Tišatal*. Un autre roi du même nom me semble mentionné dans le cylindre-sceau n° 121 de la collection DE CLERCQ (style Ur III) où je crois pouvoir lire, malgré GELB, 57, n. 66 : <sup>a</sup>*Ti*<sub>4</sub> (1)-*ša*<sub>10</sub>-*a-ri šār Kār-ḫar*<sup>k1</sup>. Je suppose, en effet, que le déterminatif *DINGIR* ne porte pas sur le nom de ce roi, mais sur l'élément divin qui en constitue la première partie (cf. l'alternance <sup>a</sup>*Sin* // *Tiš* dans certains noms propres de Nuzi, PURVES, 266).

2) Entre le nom propre précédent et le nom de lieu qui suit ne peut guère s'insérer qu'un titre, dans un document de fondation comme AO 19938, soit : roi, prince, maître... Mais l'inscription d'Arisen porte : *roi* d'Urkiš. On peut donc admettre que *enda* chez les Hurrites contemporains de Sargon équivalait à « roi ». A défaut de parallèle ou d'analogie dans le domaine hurrite, on peut aussi invoquer la ressemblance du hattî : \**anta* « homme, mâle » (cf. E. LAROCHE, *JCS*, I, 194 s. et cp: sumérien : *lú.gal* > *lugal*, et *nita*; accadien : *awil X* (*X* = nom de lieu) pour désigner certains chefs). Il semble bien, malgré plusieurs critiques<sup>1</sup> que l'accadien *sarru* ait été emprunté plus tard par les Hurrites. Un tel emprunt était particulièrement justifié si le sens étymologique de *enda* rendait insuffisamment la dignité royale, et, dans ces conditions, le rapprochement *enda* // \**anta* paraît moins risqué.

Sur le suffixe *-n*, cf. ci-dessous : remarques d'ensemble.

3) La tablette de Samarra porte : *Ur-kis*<sup>k1</sup>, les tablettes de Chagar-Bazar et de Mari : *Ur-gi-iš*<sup>k1</sup> (soit, peut-être : *Ur-ké-iš*<sup>k1</sup>). Le scribe de AO 19938 utilise vraisemblablement une

1. Cf. la bibliographie des diverses opinions dans PURVES, 251.

graphie plus ancienne. Reste à savoir si ce nom est hurrite, ou, dans un sens plus large : subaréen — dans ce cas, nous aurions affaire ici à un pseudo-idéogramme savant — ou bien s'il est authentiquement sumérien et s'il reflète certaines relations très anciennes entre Urkeš et Keš ? La première hypothèse me semble plus acceptable<sup>1</sup>. Sur le site probable d'Urkeš ; cf. ci-dessous : conclusion.

4) Le terme *purli* paraît attesté dans le Vocabulaire suméro-hurrite de Ras Shamra (IV, 22 et s.) où le signe *BUR* semble se distinguer de *ŠA* (ibid., *passim*) au moins par un détail caractéristique, qui a échappé à THUREAU-DANGIN : dans ce texte, *ŠA* débute par trois horizontaux et *BUR*, par quatre. On en déduira que *purli* équivaut à sumérien : *é* « maison », ce qui convient parfaitement ici.

Le flottement *purli* (l. 4) // *puruli* (l. 7) semble sans importance. Peut-être traduit-il certaine particularité du *r* et du *l* ou, plus généralement, des *liquides* hurrites (cp. l'anaptyxis urartéenne dans FRIEDRICH, *MVAG*, 37, 3, 4 s.) ? Peut-être l'emploi du mot comme premier élément d'un groupe *regens-rectum* a-t-il entraîné la chute d'une voyelle atone ? Le vocabulaire de Ras Shamra rend plus plausible la première explication.

Il ne paraît pas exclu *a priori* que *purli* soit à rapprocher du cassite : *b / purn* (= *kidinu*) qui a pu, comme son équivalent suméro (?)-accadien, passer du sens d' « abri (divin) » (donc temple) à celui d' « abrité » (client, protégé). Sur le terme cassite et son emploi dans les noms propres de Nuzi, cf. PURVES, 247.

5) D'après LANDSBERGER, *Fauna*, 75, j'ai choisi ici, contrairement à BAUER, *ZA*, 40, 234 s., l. 6, la lecture (sumérienne) *piri*. Le lion en question est un lion réel, bien que pris au sens symbolique, non un être plus ou moins mythique. Mais le passage étudié par BAUER présente un intérêt capital parce qu'il montre que la déesse désignée sous le nom de « grand(e) lion(ne) » était entourée d'une profonde vénération au pays de Subria (soit : Subartu, GELB, 47 s.), quinze cents ans encore après Tisari. Sur une déesse-lion, peut-être hurrite aussi, à Ras Shamra, cf. THUREAU-DANGIN, *RA*, 37, 105.

Dans quelle mesure le (sur)nom de la déesse à laquelle Tisari consacrait un temple a-t-il déterminé l'ornementation du « clou » ? Cette ornementation me paraît, en tout cas exceptionnelle.

6) *Pa'aštu* se retrouve à peu près dans le Vocabulaire de Ras Shamra sous la forme : *pa-[hi-] iš-[t]u* « il creusa, il a creusé » (sumérien : *mu-un-lal* // *mu-un-bal*), parmi d'autres termes relatifs à la construction de canaux ou de maisons. Le radical *paḥ* (*paiḥ* < *paḥi*, ou plutôt : *paiḥ* < *paḥ*, comme *aird* < *ard*, dans BRANDENSTEIN, *ZA*, 46, 112) reparait à Nuzi sous les expressions : (*qaqqaru*) *paiḥu*, (*eqlu*) *paiḥatu(m)* « terrain // champ à bâtir » (cf. H. LEWY, *Or.*, n. s., II, 310, n. 5). La formante *št* marque probablement l'intensif (SPEISER, 144 s.), *paḥ*, c'est : remuer la terre, *paḥ* + *št*, ce serait : remuer beaucoup de terre, systématiquement, soit : creuser, bâtir. Les voyelles non radicales (*a... u* dans AO 19938, mais *i... u* à Ras Shamra) me paraissent difficiles à expliquer (*u* marque peut-être le parfait)<sup>2</sup>, mais j'incline à croire que le radical verbal est ici sans voyelle thématique. Quant au *-m* qui termine à la fois le mot et la phrase, je le tiens plutôt pour un signe de « ponctuation »<sup>3</sup>, analogue à un point final, que pour une copule.

8) *Adi-* me paraît correspondre au démonstratif *andi-* « celui- // celle-ci » du hurrite postérieur. Sur les formes avec ou sans *n* devant dentale, cf. SPEISER, 57.

Sur *-i*, et sa signification dans AO 19938, cf. ci-dessous : remarques d'ensemble.

Le suffixe *-alli*, par sa forme, évoque d'abord le démonstratif *anni-* « celui- // celle-là », compte tenu du flottement *ll* : *nn* déjà attesté de façon frappante dans le parallèle KUB, 27, 42, verso : KUB, 29, 8, III, cité par SPEISER, 27, et une signification de ce genre pourrait convenir

1. A en croire SPEISER *Mesopotamian Origins*, elles peuvent d'ailleurs se rejoindre. Dans l'obélisque de Manistusu est évoqué à plusieurs reprises (de IX, 23 à XI, 13) un personnage dénommé *Ur. keš<sup>kt</sup>*. Je ne sais s'il faut voir en lui, avec SCHEIL, *MDP*, II, 26, n. 3, un fidèle de Keš ou plutôt un certain « d'Urkeš ».

2. D'autre part, *ai* appartient peut-être à l'infixe.

3. Ponctuation de ton, bien entendu.

pour le terme complexe *adi. 'i).alli*, soit : « ce (temple)-là de cette (déesse)-ci », *adi* et *alli* renvoyant ainsi, comme en français, aux mots plus ou moins proches de la proposition précédente. Mais, pour *tašpi. 'i).alli* (ll. 12, 22), cette assimilation serait au moins forcée. Ici, *-alli* évoque davantage l'article, plutôt indéfini, que le hurrite postérieur indique en général par *-ni*, mais aussi, dans certains cas, par *-nni*. A vrai dire, le suffixe *-alli* paraît faire corps, dans cet exemple, avec le « génitif » précédent, pour constituer une sorte de nom d'agent<sup>1</sup> : *emeni tašpi'alli* « celui qui... eur », c'est-à-dire « celui qui (le)... rait ». Si on rapproche maintenant cet exemple du précédent, on imagine volontiers le processus de formation suivant :

- α) radical nominal : *adi* (pronom),  
*tašpi* (nom verbal : *tašp. i*) ;
- β) adjectif dérivé : *adi. 'i* (allemand : « jenig »),  
*tašpi. 'i* (« ... if ») ;
- γ) substantif dérivé : *adi. 'i).alli* (allemand : « \*(ein) Jeniger »),  
*tašpi. 'i).alli* (« \*... iveau »).

9) Le dieu *Lubadaga* doit être naturellement assimilé au dieu hurrite *N/Lubadiga* (cf. BRANDENSTEIN, *ZDMG*, 91, 566 et VIROLLEAUD, *Mémorial Lagrange*, 46).

10) D'après le contexte, le verbe *šakr* ne peut guère avoir que le sens de « protéger, bénir ». Un terme de ce sens ne devrait pas faire défaut dans les noms propres-phrases du hurrite. Peut-être faut-il en trouver l'écho dans l'élément *šukr* dont l'onomastique de Nuzi atteste la fréquence (PURVES, 259).

Avec ce premier optatif en *-in* commence la série des bénédictions-malédiction.

11) *Emeni* correspond au relatif *ye-me-nin* des textes plus récents, où *ye-* rend à peu près « ce... qui » et *-me-* « -lui, -elle », d'où : « celui qui..., etc. ». C'est là une réplique du *ša* accadien qui désigne aux dieux l'objet éventuel de leurs malédiction. Mais *-ni* (comme, d'ailleurs *-nin*) demeure d'interprétation difficile. Il serait cependant plus risqué, sans doute, de voir dans *emeni* un parallèle précis du *lū* sumérien, « homme (de // que) » ravalé au rang de simple relatif, encore qu'un rapprochement entre *emeni* pris dans cette acception, et *omini* « pays », ait des parallèles dans d'autres langues, mais la question de l'*Ablaut* hurrite n'est pas mûre (PURVES, 185).

On le regrette d'autant plus que le verbe suivant : *tašp* n'est pas sans évoquer le nom même du dieu *Tesup*, et, comme dans AO 19938 le balancement *tašp // tašpu* (actif // passif), reflet du *ali* on souvent réclamé par les malédiction, ne permet pas qu'on s'écarte de la traduction « détruire », on pourrait ainsi supposer que le grand dieu de l'orage était justement dénommé : le destructeur. Le dieu *Hešū* (THUREAU-DANGIN, *Syria*, 12, 257, n. 6) serait de la même façon : celui qui entend, exauce (de *ḥaš* « écouter »).

16 s.) La traduction de *ḥaš.wa.in* ne faisant aucun doute, on peut présumer pour le mot précédent le sens de « parole », ou mieux encore, celui de « prière, demande ». Dans ces conditions *hawā'* doit être rapproché de l'expression *ḥé-wa-[ḥu-]um-ma epēšu*, parallèle à *sa'ālu* « questionner », dans le texte de Nuzi, *RA*, 33, 3 s., ll. 4 ss., et que GORDON (*ibid.*, 4 s.) rend par : « mener une enquête ». JURET (*RHA*, 41, 32) a justement montré qu'en hittite, comme en grec ou en latin — et on pourrait étendre cette comparaison à d'autres langues — les concepts d'interroger et de prier sont exprimés par les mêmes racines.

*-a* représente sans doute le suffixe possessif de la 3<sup>e</sup> p. sg. (hurrite postérieur : *-ya*)<sup>2</sup>. « Sa prière », c'est-à-dire : la prière éventuelle du *tašpi'alli*.

1. On ne peut manquer, dans ces conditions, de rapprocher *(i)'alli* du nuzite *-uḫli* qui forme aussi des noms d'agent. Le *u* (= *o* ?) de ce dernier suffixe pouvant être expliqué par l'influence du *genetivus formans -ḫi* sur une voyelle précédente primitivement *i* (SPEISER, 61). Nous aurions d'ailleurs la preuve ici, comme dans le Vocabulaire de Ras Schamra, que cette influence ne s'exerçait pas toujours.

2. Cf. SPEISER, 56 et 104.

18 s.) Sur <sup>d</sup>NIN.Nagar<sup>kl</sup>, cf. les remarques et la conclusion ci-dessous. Le dieu-soleil hurrite *Šimik* // *Šimiga* est bien connu. Sur le suffixe *-n* cf. les remarques d'ensemble qui vont suivre.

23 s.) Par sa place dans la phrase et sa répétition, comme par sa forme en *-e*, *inobe* se présente, dès le premier coup d'œil, comme un adverbe. Il faut sans doute rattacher ce mot à *nube* « myriade » (LACHEMAN, *AASOR*, 16, 127 et H. LEWY, *Or.*, n. s., 10, 222). Dans les passages déjà connus, *nube* est toujours précédé d'un chiffre : on peut donc supposer que *i-* représente aussi un chiffre, soit, très probablement, l'unité (cp. *eman* < *e.man* ? « 10 (= une décade ?) »). La position de *inobe* dans la phrase rend inutile le suffixe *-šella* « fois » (BRANDENSTEIN, *ZA*, 46, 109). La variante graphique *in.u.be* // *i.na.u.be* traduit sans doute les efforts du scribe pour exprimer la voyelle *o*.

25) Le radical verbal *še* pourrait se retrouver dans *šeḥur* « destin (?) » (GOETZE, *RHA*, 39, 195 et n. 13), accolé là à une formante nominale *-ḥur(i)*<sup>1</sup>. De toute façon, la signification de ce dernier optatif — à la 3. p. pluriel, cette fois, d'où : *-d* — ne saurait prêter à confusion.

### REMARQUES D'ENSEMBLE

A) Les *noms divins*, assez nombreux dans AO 19938, y sont écrits de trois façons : en clair, en idéogrammes « naturalisés » par des suffixes qui nous renseignent sur leur prononciation, et en idéogrammes purs.

*Lubadaga* est rendu phonétiquement. Peut-être pouvons-nous retrouver aussi un certain dieu *Tiš* dans le nom de Tisari, mais ce nom divin ne porte pas ici le déterminatif constamment employé dans le reste de l'inscription. Serait-ce à cause de son utilisation spéciale ?

*Šimiga* bénéficie seul de la seconde graphie. Le groupe le plus important est constitué par les idéogrammes « purs » : <sup>d</sup>PIRIGAL « la grande lionne », <sup>d</sup>NIN.NA.GĀR<sup>kl</sup> « la dame de Nagar » <sup>d</sup>IŠKUR et AN, soit, sans aucun doute, le dieu de l'orage et le dieu suprême. Nous avons vu que le surnom de « grand(e) lion(ne) » désignait la plus haute déesse de Subartu, probablement une Istar guerrière. Nous pouvons supposer qu'Iškur est à lire Tesup ici, et An, Kumarbi, ce Kumarbi d'Urkeš justement, qui, ayant vaincu le maître des dieux, le dépouilla de tout, même, semble-t-il, de son nom, et revêtit ainsi l'*anūtu*. Pour la « Dame de Nagar », l'hypothèse la plus vraisemblable c'est qu'il s'agit d'une divinité locale particulièrement renommée, et, puisque ce caractère est absent du petit panthéon ainsi résumé, d'une figure de déesse-mère.

Selon la vraisemblance, et d'après la graphie mixte de *Šimiga*, les idéogrammes « purs » étaient lus en hurrite. Le fait qu'ils n'aient pas été écrits en clair mais « à la sumérienne » témoigne d'une influence dont nous récapitulerons ci-dessous les indices. Il démontre que, dès cette époque, une certaine « théologie comparée » dont l'essor fut

1. A condition, toutefois, que cette finale admette une telle dérivation de sens, ce qui ne paraît pas ressortir de SPEISER, 130.

sans doute favorisé par un fonds religieux commun, existait dans le Proche-Orient et s'étendait bien au delà de Sumer et Accad.

B) Quand on rapproche point par point la langue de l'inscription AO 19938 du hurrite postérieur, malgré le demi-millénaire qui les sépare, on relève de nombreux contacts. Les noms propres Tisari, Simiga, Lubadaga, les verbes *ḥās*, *paḥ*, le substantif *purli*, sont, à mon sens, des repères indiscutables. Parmi les formes grammaticales, l'optatif (3 p. sg. en *-in* et 3 p. plur. en *-d -in*) se perpétue dans tout le hurrite — il se prolonge même dans le géorgien. L'*agens* en *-s̄*, l'intensif (?) en *-st̄*, et enfin le *genitivus formans* en *-hi* (intervocalique *-i-*), ne sont pas moins frappants.

D'autre part, bien que la base de comparaison fournie par l'inscription de Tisari soit assez étroite et parfois incertaine<sup>1</sup>, on peut déjà apercevoir entre les formes successives, et peut-être dialectalement différentes, de la même langue, certaines divergences qui ne semblent pas l'effet du hasard. On se souviendra d'abord que, dans les notes précédentes, nous avons fondé plusieurs de nos explications sur la faiblesse articulaire du *n* à haute époque, d'où son absence dans les graphies : *adi-* (*andi-*) *emeni* (*emenin*) et, peut-être, sa transcription par *l* dans : *Lubadaga* (*Nubadiga*), *-alli* (*-nni*). D'autres explications ont tenu pour vraisemblable la carence d'un *y*, au début d'un radical (*e // ye*) ou d'un suffixe (*-a // -ya*).

On est surpris davantage par le manque, au moins apparent, de tout « transfert de suffixe », même à l'intérieur d'un « plan » syntaxique. Enfin et surtout, les formes verbales et les propositions de AO 19938 ne correspondent pas aux schémas qu'on avait cru pouvoir dégager du hurrite postérieur.

L'inscription de Tisari renferme, en effet, deux types de propositions, l'une et l'autre logiquement *transitives* :

le type *A* (phrases 1 ; 4 ; 5)

et le type *B* (phrases 2 ; 3)

Le type *B* répond au patron maintenant « classique » de la phrase transitive hurrite (la construction « goal — agent — action » de SPEISER, 205 ss.) :

*paliens* (sans suffixe) *agens* (suffixe *s̄*) *verbe* (passif),

à cela près qu'ici, comme en urartéen (FRIEDRICH, *MVAG*, 37, 3, 5) et contrairement à ce qui est admis pour le hurrite, la voyelle thématique de ce verbe passif est *toujours* un *u*.

Dans le type *A*, l'objet se présente sans suffixe casuel. Cela se vérifie sur *purli* comme sur *emeni* qui se présentent exactement sous la même forme dans *A* (objet) et

1. Les nombreux idéogrammes qui fournissent des repères précieux pour la comprendre gênent au contraire pour la lire, donc pour l'analyser grammaticalement. Le cas est assez rare en hurrite, mais courant en hittite (cf. FRIEDRICH, *EOLJ*, 6, 90 s.).

dans *B* (*paliens*). Mais le sujet de ce type *A* porte-t-il lui-même un suffixe ? Dans la phrase 4, un tel suffixe pourrait être masqué par la graphie, puisque *tout* le sujet *y* est rendu idéographiquement et que les idéogrammes *impliquent* sans doute les suffixes adéquats (cf. par exemple, le génitif de la l. 5). Dans les phrases 1 et 5, au contraire, une *partie* du sujet — son second élément en l'occurrence — est écrite en clair, ou, ce qui revient au même, avec un complément phonétique. Or, ce second élément porte justement une finale en *-n*. Il est cependant un détail qui doit nous retenir de voir dans cette finale la marque discriminative du sujet à la fois grammatical et logique : *Tīšari*, comme *Lubadaga*, est un nom propre hurrite syllabiquement transcrit, pourquoi le premier ne serait-il pas, comme l'autre; suivi d'un suffixe casuel, si la grammaire l'exigeait<sup>1</sup> ? On tiendra donc pour vraisemblable que le sujet d'une proposition du type *A*, comme l'objet de cette proposition, ne porte pas de véritable suffixe casuel<sup>2</sup>, qu'il est désigné, ou *surtout* désigné, par sa place dans la phrase. Enfin, la différence entre le type *B* et le type *A* est soulignée par la voyelle thématique du verbe, qui, *u* (passif) dans le premier cas, est au degré 0, ou n'apparaît pas nécessairement, dans le second. D'où le schéma :

*sujet* (sans « désinence » obligée) *objet* (sans « désinence ») *verbe* (actif), qui ne semble pas se dégager du hurrite postérieur.

Les types *A* et *B* étant, logiquement parlant, des types transitifs, on se demandera si le hurrite agadéen emploie avec discrimination tantôt l'un tantôt l'autre. D'après l'inscription du Louvre, on peut répondre affirmativement à cette question. Le choix entre les deux propositions *y* est conditionné par la règle, apparemment absolue, valable en tout cas pour *A* et pour *B*, que *le sujet grammatical doit toujours se trouver en tête de la phrase*<sup>3</sup>. Quand, pour une raison quelconque : emphase, enchaînement, ou imitation d'une stylistique étrangère, on voulait mettre le sujet *logique* en retrait et le faire précéder de l'objet (logique), il ne restait donc plus qu'à dissocier sujet logique et sujet grammatical, c'est-à-dire qu'à employer la tournure passive<sup>4</sup>.

1. On pourrait objecter que *Tīšari* est un nom-phrase, alors que le nom divin *Lubadaga* est sans doute un substantif (probablement une épithète), mais de telles étymologies étaient-elles suffisamment « senties » par le scribe pour entraîner une discrimination quelconque entre eux ?

2. La finale *-n*, si on suppose, comme c'est probable d'après la symétrie ci-dessus notée, qu'elle joue le même rôle dans les deux phrases, ne peut être tenue, ni pour une copule (cf. *enda. n*), ni pour un élément prédicatif (cf. *simiga. n*). Il reste que, sans avoir la rigueur d'un suffixe casuel, elle désigne peut-être, facultativement, un élément du « groupe » sujet, ou encore qu'elle annonce, par anticipation, la présence d'un objet.

3. Cette règle prévaut encore dans le hurrite postérieur (cf. SPEISER, 205 s.) mais le choix entre la proposition passive et la proposition active n'y est plus seulement affaire de *style* : il relève de la *syntaxe*, il est dicté par la présence ou l'absence d'un objet logique.

4. On peut se demander encore pourquoi le type *A*, si « normal » à nos yeux, a disparu par la suite. Je suppose que c'est justement parce que, dans des phrases plus complexes que celles-ci, il ne marquait pas assez nettement

L'emploi massif de purs idéogrammes, l'absence de redondances graphiques, la réduction au minimum de l'appareil grammatical, tout cela concourt à donner au hurrite agadéen dont nous avons ici le premier témoignage valable, un aspect imprévu : le laconisme de AO 19938 n'annonce guère la prolixité caractéristique du hurrite qui nous est familier. Sans doute, la tablette ici présentée est-elle le premier document véritablement *écrit* que nous possédions de cette langue, les textes postérieurs (rituels, lettres, etc.) pouvant tous être considérés comme *transcrits*, c'est-à-dire primitivement *parlés*. Sans doute, aussi, ce style lapidaire vient-il, pour une large part, des modèles suméro-accadiens. On se demandera pourtant si le véritable hurrite agadéen n'est pas reproduit avec une fidélité et une authenticité relatives par le scribe de Tisari, et, cela admis, si la prolifération de suffixes individuels et connectifs dans le hurrite du second millénaire ne traduit pas, autant qu'un affinement de l'expression au contact de civilisations plus évoluées, autant que le développement d'une langue « bien parlée », une dégénérescence analogue à celle du syriaque.

### CONCLUSION

Quelque intérêt que présente l'inscription de Tisari au point de vue linguistique, sa portée historique paraît plus grande encore.

D'abord, elle confirme la donnée fournie par la tablette dite « de Samarra » (inscription d'Arisen)<sup>2</sup>, c'est-à-dire la *présence historique* des Hurrites sous la dynastie d'Agadé<sup>3</sup>. A cette époque, une partie de la périphérie babylonienne relevait, de façon plus ou moins durable, de princes hurrites.

Elle confirme encore, à sa manière, que, dans ces pays, la culture suméro-accadienne jouissait d'un grand prestige et qu'elle y exerçait une *influence* soutenue. La conception même de la tablette de fondation, la forme et la mise en page de cette sorte de document, les caractères d'écriture et leur utilisation, traduisent, à n'en pas douter, l'influence des scribes « babyloniens ». L'assimilation partielle des deux panthéons, celle des prêtres. Si Arisen va jusqu'à employer la langue accadienne dans

la différence et la séparation, entre un « groupe » sujet et le « groupe » objet qui le suivait immédiatement. Dans l'expression des rapports entre les mots, la langue hurrite, d'Agadé à Babylone, paraît avoir fortement évolué de l'implicite (« parlé ») vers l'explicite (« bien parlé »).

1. Morphologie et syntaxe semblent dessiner la même courbe, cf. la note précédente. Il serait d'autre part prématuré de vouloir rattacher au hurrite « agadéen » tel ou tel autre dialecte hurrite du second millénaire en particulier. Le hasard seul, sans doute, nous a fait rencontrer quelques parallèles frappants dans le Vocabulaire de Ras Shamra. Il faut attendre aussi d'autres documents pour examiner si l'ancien hurrite était plus proche de l'urartéen que la phase suivante ou si l'urartéen s'est seul écarté du point de départ commun.

2. THUREAU-DANGIN, *RA*, 9, 1 ss. et pl. I.

3. Telle est aussi la date assignée maintenant à la tablette de Samarra par THUREAU-DANGIN lui-même (*RA*, 36, 27), après SPEISER et LANDSBERGER (cf. GELB, 56).

son inscription, tandis que Tisari demeure fidèle à son idiome national, faut-il en conclure que cette influence a connu des flux et des reflux et qu'elle est moins grande ici que là ? Je ne le crois pas : Arisen parle accadien parce qu'il dédie un temple, en terre sans doute accadisée (*Hawilum*), à un dieu d'origine suméro-accadienne, tandis que Tisari consacre le sien à une divinité de Subartu. Et d'ailleurs, sous ce léger voile de la langue, l'influence « babylonienne » est plus manifeste encore dans ce document que dans l'autre<sup>1</sup>. Si on en saisit très vite le sens général, si les conjectures qu'on peut proposer pour certaines racines encore inconnues ont presque valeur de certitudes, c'est parce qu'il constitue en réalité un *quasi-bilingue*. Tisari commémore sa fondation par la formule laconique qu'employait déjà Ur-Nanše de Lagaš : « X, prince de tel endroit, le temple de tel dieu a fait. » Il accompagne cette formule d'une valédiction, comme Urukagina ou Lugalzagesi, ses contemporains. A cette courte valédiction succèdent, comme dans le cône d'Entemena, de violentes menaces qui, non seulement par leur présence, mais aussi par leur nature, rappellent étroitement celles que nous retrouvons tout au long de l'histoire monumentale de Babylone : le talion, l'in-audition du dieu suprême, la malédiction finale, générale et indéfinie, d'un groupe divin assez compact.

Mais l'inscription de Tisari apporte encore, semble-t-il, une rectification importante à notre façon d'interpréter celle d'Arisen. La tablette de Samarra mentionne, on s'en souvient, les lieux suivants : Ḫawilum, siège du Nergal honoré, le pays d'Urkiš et celui de Nawar. En s'appuyant surtout sur la provenance indiquée par le vendeur, THUREAU-DANG'N (*RA*, 9, 1 ss.) croyait pouvoir localiser ces deux pays à l'est du Tigre<sup>2</sup>. Cette hypothèse, dont la fragilité n'avait pas échappé à LANDSBERGER (*ZA*, 35, 229, n. 5), a été confirmée en ce qui concerne Nawar (cf. l'assimilation maintenant admise de Nawar à Namri, et surtout les noms propres en Nawar, de Nuzi dont on sait que l'horizon géographique était fort limité). Le cas d'Urkes demeure beaucoup plus douteux. Tisari ne signalant pas que sa fondation a été faite hors de ce pays, nous pouvons tenir le contraire pour vrai. Si sa tablette a été trouvée *in situ*, ce qui est probable, et dans la région indiquée par le vendeur, ce qui est possible, Urkeš devrait être recherché en Haute-Mésopotamie. Or, notre documentation à ce sujet, bien pauvre et peu décisive jusqu'à présent (GELB, 56 s.), s'est récemment enrichie grâce aux découvertes de Mari et de Chagar-Bazar. Sans doute, ces deux centres étaient en relation avec des pays plus lointains même que le moyen

1. La mise en page « encadrée » de la tablette d'Arisen, comme sa signature, s'écarte des traditions « babyloniennes ».

2. Il eût semblé plus logique de n'utiliser cette donnée, avec W. SCHWENZNER dans MEISSNER, *BuA*, II (carte), que pour Ḫawilum.

Tigre, mais, en l'absence de toute indication contraire, n'est-il pas plus vraisemblable de situer Urkeš dans le rayon « normal » de leur économie, c'est-à-dire : le « triangle » du Ḫabur ou ses environs<sup>1</sup> ?

Un détail de AO 19938 renforce cette présomption. La « Dame de Nagar », dont le prestige régional a sans doute retenu l'attention de Tisari veillait probablement sur le Nagar cité par la lettre de Mari ARM, II, n° 57 (= JEAN, *RA*, 39, 71 s.). Or, dans cette lettre, le roi de Kaḫat, une province assyrienne, rapporte à Zimrilim qu'en se rendant (de Kaḫat sans doute) à Mari, il a été ralenti dans sa marche, *entre Nagar et Hibatum*, par la neige et les intempéries, mais qu'il est maintenant parvenu à Qattunan, c'est-à-dire *au Nord* de Sagaratim, ville importante sise elle-même *au Nord* de Terqa. Le roi de Kaḫat arrive donc à Mari par la route *du Nord*, et, ce faisant, il a traversé Nagar dans la neige. Nous voici encore bien loin de Samarra et bien près, au contraire, de la localisation ci-dessus proposée.

Si on l'admet, le texte d'Arisen prend un relief si saisissant qu'elle peut en être confirmée à nos yeux. « Roi d'Urkiš et de Nawar » n'y apparaît plus comme un simple titre local, mais comme un symbole d'universalité. Certains monarques « babyloniens » se sont dits, ou se diront, d'une façon ou d'une autre, mais par des symboles analogues, rois du *Sud* (*Ki.en.gi, Kalam, Šumer*) et du *Nord* (*Kiš, Akkad*)<sup>2</sup>. Naram-Sin ira bientôt jusqu'à revendiquer, en signe de sa victoire sur les princes subaréens sans doute, les *quatre* parties de l'Univers, soit l'*Ouest* et l'*Est* par surcroît. Les chefs hurrites considèrent, plus modestement, qu'ils ont fait l'unité *du* pays quand ils peuvent associer dans leur titre, par voie de conquête ou de suzeraineté, l'*Ouest* (Urkeš) à l'*Est* (Nawar). Et n'est-ce pas là définir en deux mots l'immense Subartu que Naram-Sin, avec plus d'emphase, prétend avoir combattu des confins de l'Élam jusqu'à l'Amanus ?<sup>3</sup>.

Un document comme AO 19938 en annonce d'autres du même genre. A lui seul, il suffit cependant à ébranler la thèse brillante mais paradoxale de GELB. Des savants travaux consacrés au Subartu et de la querelle courtoise qu'ils ont suscitée, un esprit

1. M. DOSSIN a l'obligeance de me communiquer qu'il situe Urkiš dans la Mésopotamie septentrionale, plutôt à l'Ouest. Je dois ajouter que, ne connaissant pas AO 19938, il distingue encore l'Urkiš de Mari et l'Urkiš d'Arisen.

2. Cf. PÆBEL, *UP*, IV, I, 153 et JACOBSEN (Th.), *AS*, II, 155 s. ; 181 s. ; 117.

3. Cf. GELB, 36 ss. La réserve surtout « stratégique » de GÖTZE (*JAOS*, 57, 107) comme, jadis, la limitation de Subartu par LANDSBERGER (*ZA*, 35, 228 ss.), ne repose, selon moi, que sur le silence fortuit de certaines sources (cf. déjà GADD, *RA*, 23, 64 ss.). Ces sources, on le voit, commencent à se désceller. Pour tracer la limite nord-est de la prépondérance hurrite au troisième millénaire et fixer peut-être ainsi son berceau, toute documentation directe fait encore défaut, mais l'hypothèse de GÖTZE (cf. en dernier lieu : *JNES*, 5, 168 : « it is impossible that it did not include the basin of the Lake of Van ») et les arguments qui l'appuient paraissent pour l'instant tout à fait recevables.

non prévenu retire toujours l'impression que : Subartu — ou « subaréen » — exprime essentiellement un concept géographique, d'extension variable suivant les époques et les points d'observation, un *contenant*, et « Hurrite », une entité linguistique ou ethnique, un *contenu*. Il n'y a pas de contradiction à ce que ces termes d'ordre différent, tantôt se superposent et tantôt se disjoignent. Les inscriptions de Tisari et d'Arisen montrent qu'ils sont au moins très proches durant la période d'Agadé. Il y avait alors des Hurrites en Subartu, et certains de leurs chefs dominèrent la frange intérieure du croissant montagneux qui coiffe le croissant fertile. S'ils n'ont envahi la plaine que plus tard, ils n'avaient pas attendu jusque-là pour essayer leurs forces contre des voisins dont ils connaissaient et imitaient la culture, ni pour léguer déjà leurs noms à l'Histoire.

Février 1948.